

## bulletin



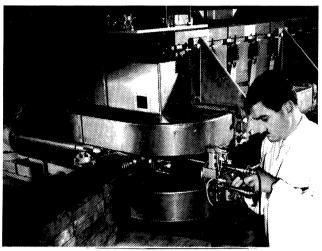




**WEEK MONDAY 1 FEBRUARY** 

N°5/82

SEMAINE DU LUNDI 1er FEVRIER

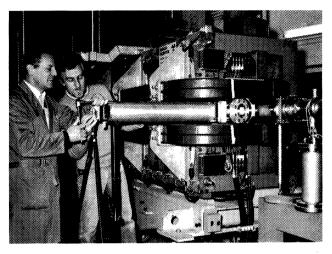


Pierre Collet montant la première cible interne de l'anneau du PS en 1959...

Pierre Collet installing the first internal target at the PS ring in 1959 (photograph 2181)...

### Last of the internal targets at the PS

Internal targets were used in the first experiments carried out at the PS to produce secondary particles. However the use of extracted beams with external targets gradually took over, and the final run with protons on an internal target took place on 2 November 1981. The last target was removed from the ring on 14 January 1982. From now on all the particles (protons, deuterons, antiprotons and alpha particles) the PS accelerates (or decelerates in the case of those for LEAR) will be extracted. For the record, the first internal target at the PS was installed on 26 October 1959. Its mechanism had to work under vacuum in the machine's magnetic field and to withstand the effects of radiation. Experimental physics began immediately, using the first counter telescope, a month before the accelerator even reached its design energy. In the early part of 1960 beams were available from three targets for 95 hours of experimental physics and, in the same period, a good proportion of the 115 hours of machine studies were devoted to developing production techniques for particle bursts of various types. This involved close collaboration with the first users, including A.W. Merrison, now Sir Alec, newly-elected President of the CERN Council. Improvements were soon made to this equipment and a six-head target unit was installed. In 1963 a more efficient model was fitted and in turn was replaced in 1968 by an excellent fast-moving servo-actuated target. There have been as many as four production targets at the same time in the PS. As for the future, the PS Target Section will continue to be very busy, as it is responsible for the development and maintenance of a whole range of equipment, such as internal measurement targets, scraping targets, dump targets, external targets, monitors and power supplies to be found in most of the accelerators of the PS complex — no small task!



... et (de face) démontant aux côtés de Jean Comte et en 1982 la dernière d'entre elles.

... and (facing the camera) removing the last one with Jean Comte in 1982 (Photograph 143.1.82).

### Départ de la dernière cible interne du PS

Lors des premières expériences au PS, des cibles internes étaient utilisées pour la production de particules secondaires. Mais les éjections vers des cibles externes prirent progressivement la relève et la dernière de ces cibles a recu ses ultimes protons le 2 novembre 1981; elle a été retirée de l'anneau le 14 janvier. Désormais, on éjectera du PS toutes les particules qu'il accélère (il les décélèrera pour LEAR), qu'elles soient des protons, deutérons, alpha, antiprotons ou, dans l'avenir, des électrons et des positons. Rappelons pour la petite histoire que la première cible interne du PS fut installée le 26 octobre 1959. Elle devait travailler sous vide dans le champ magnétique de la machine et résister aux radiations. A l'aide du premier télescope à compteurs, la physique put démarrer immédiatement, soit un mois avant l'accélération à pleine énergie. Puis des faisceaux issus de trois cibles furent disponibles pour les 95 heures de physique du premier trimestre 1960 et, au cours de cette même période, une bonne partie des 115 heures d'études de machine fut consacrée à la mise au point de techniques de production de divers types de giclées de particules, en étroite collaboration avec les premiers utilisateurs (dont A.W. Merrison, devenu depuis lors Sir Alec et, récemment, président du Conseil du CERN). Ces outils durent vite subir des améliorations et on vit apparaître une cible à six têtes puis en 1963 un nouveau modèle, plus opérationnel, remplacé dès 1968 par une excellente cible asservie rapide. Il y eut jusqu'à quatre cibles de production dans le PS. Aujourd'hui, la section Cibles du PS ne va pas rester inactive. Elle est chargée en effet du développement et de l'entretien de toute une gamme d'équipements (cibles internes de mesure, de rabotage, de décharge, cibles externes, moniteurs, alimentations), équipements disséminés dans la plupart des accélérateurs du complexe PS – et ce n'est pas peu dire!

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

## **OFFICIAL**

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

### COMITE DE DIRECTION DU LEP

Après l'approbation finale du LEP par le Conseil, nous entrons maintenant dans la phase de réalisation de ce projet. Pour assurer l'efficacité de son exécution, j'ai, sur la proposition du Chef du projet LEP, E. Picasso, et avec l'accord du Directoire, décidé de constituer un Comité de Direction du LEP. Il aura pour principale tâche d'étudier et de proposer des solutions aux principaux problèmes qui se poseront pendant le programme de construction du LEP et de partager la responsabilité de toutes les grandes décisions concernant le projet. Les membres du Comité, qui travailleront à plein temps au projet LEP et qui sont nommés individuellement pour une période de deux ans à partir du 1er janvier 1982, sont les suivants:

E. Picasso

(Président)

G. Plass

(Adjoint au Chef du projet LEP)

H. Laporte

H.P. Reinhard

L. Resegotti

W. Schnell

M.C. Crowley-Milling (pour l'année 1982).

Le Directeur général et le Directeur technique sont membres *ès qualités*. Si nécessaire, d'autres personnes seront invitées par le Président à participer aux réunions en fonction des questions à étudier.

La création du Comité de Direction du LEP ne modifie en rien la responsabilité des personnes chargées d'activités particulières concernant le LEP.

> Herwig Schopper Directeur général

### LEP MANAGEMENT BOARD

After the final approval of LEP by Council we are entering the construction phase of this project. In order to ensure an effective execution of the project, and on the proposal of the LEP Project Leader, E. Picasso, with the agreement of the Directorate, I have decided to set up a LEP Management Board. Its main task will be to study and propose solutions to the major problems to be faced during the LEP construction programme and to share the responsibility for all major decisions concerning the project. The members, who will work full-time for LEP, and who are nominated *ad personam* for a period of two years from 1 January 1982, are as follows:

E. Picasso (Chairman)

G. Plass (Deputy to the LEP Project Leader)

H. Laporte

H.P. Reinhard

L. Resegotti

W. Schnell

M.C. Crowley-Milling (for 1982).

The Director-General and the Technical Director are *ex officio* members. Other persons, if needed, will be invited by the Chairman to the meetings depending on the topics to be discussed.

The setting up of the LEP Management Board does not change in any way the responsibility of the persons in charge of specific LEP activities.

Herwig Schopper Director-General

### CAISSE D'ASSURANCES - Note d'information

La présente note tient lieu d'annonce des élections du Comité de Gestion de la Caisse d'Assurances pour 1982

Les scrutateurs nommés par le Comité sont : M. M. Duval / PS et M. B. Szeless / PS.

Les formules de proposition de candidatures sont annexées dans le présent Bulletin en page 6.

Les membres de la Caisse ayant l'intention de devenir candidats sont priés de se mettre en rapport, dès que possible, avec l'Administration de la Caisse, Bât. 4, bureau 3-020, afin de pouvoir respecter les délais d'impression et de diffusion de la publicité visée au paragraphe E 7 du Règlement.

Le dernier délai pour la soumission des épreuves est fixé au lundi 15 février 1982.

Administration de la Caisse d'Assurances

### STAFF INSURANCE SCHEME - Information notice

The holding of the elections of the Staff Insurance Scheme Management Board for 1982 is hereby announced.

The Polling Officiers appointed by the Board are: Mr. M. Duval / PS and Mr. B. Szeless / PS.

Proposal forms for candidatures are included in the present Bulletin, page 7.

Members of the Scheme interested in becoming candidates are asked to contact the Management of the Scheme, Bldg.4, Office 3-020 as soon as possible, so as to meet deadline for printing and distribution of the publicity mentioned in paragraph E 7 of the Regulations.

The last date for handing in of proofs is Monday 15 February 1982.

Management of the Staff Insurance Scheme

### **DANGER!**

Une sphère de gaz 'Halon' destinée à la protection anti-feu des équipements de physique a été dérobée sur le Site LSS5. Il s'agit d'une sphère peinte en jaune, de diamètre 200 mm, munie d'un manomètre. Cette sphère présente un certain danger en raison de sa préssurisation (25 atmosphères). Toute personne retrouvant cet objet est priée de contacter les sapeurs-pompiers (4444 – 6644).

### **WARNING!**

A 'Halon' gas sphere, normally used for fire protection of experimental equipment, has disappeared from LSS5. The sphere is painted yellow, has a diameter of 200 mm and is equipped with a pressure gauge. This sphere is dangerous due to the high gas pressure (25 atmospheres). Anyone finding this object should contact the Fire Brigade (4444 – 6644).

### SEMINARS SEMINAIRES

### Monday 1 February

**EP SEMINAR** 

at 17.00 hrs - Auditorium
'First results from MARK II at PEP'
by J.L. Siegrist / CERN-EP

Results of the first year of running of the MARK II detector at PEP are presented. These results include measurement of energy-energy correlations, scaling violations in single particle inclusive spectra, and the tau lifetime.

## Tuesday 2, Wednesday 3 and Thursday 4 February

### SPS EXPERIMENTS COMMITTEE

*I - OPEN SESSION*Tuesday 2 February

at 09.00 hrs - Auditorium

- 1. Introductory Remarks, by H. Schopper.
- 2. Test Beams: Future Needs and Possibilities (D. Plane, L. Hoffmann, W. Kienzle, K. Kilian).
- 3. Antiproton-Proton Glory Scattering (CERN-Lisbon-Neuchâtel-Paris VI Collaboration; J.M. Gago; SPSC/81-106/P 173).
- 4. Measurement of ratios of neutral kaon decay parameters (CERN-Dortmund-Pisa-Siegen Collaboration; H. Wahl; SPSC/81-110/P 174).
- 5. Proposal to Study the Mesons Produced Centrally in proton-proton and positive pion-proton reactions at 85 GeV/c (Athens-Bari-Birmingham-CERN Collaboration; B.R. French; SPSC/82-3/P 175).
- 6. Proposal to Study Shadowing and Hadron Production in High Energy Muon Scattering Using Nuclear Targets (Aachen-CERN-Freiburg-Hamburg (DESY)-Hamburg (University) Kiel LAL (Orsay) Lancaster LAPP (Annecy)-Liverpool-Mons-MPI (Munich)-Oxford-RAL (Chilton)-Sheffield-Turin-Uppsala-Wuppertal Collaboration; S. Kullander; SPSC/82-4/P 176).

### II - CLOSED SESSION

Wednesday 3 and Thursday 4 February at 09.00 hrs - Sixth Floor Conference Room (Administration Building).

### Wednesday 3 February

### THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - Theory Conference Room

'States of Arbitrarily Many Particles in the Chiral Invariant Gross-Neveu Model'

by J. Lowenstein / Univ. of New York and LPTHE, Paris VI)

The chiral invariant Gross-Neveu model is a twodimensional quantum field theory which exhibits dynamical generation of mass in conjunction with asymptotic freedom. By means of the Bethe-ansatz technique, it has been possible to diagonalize exactly the Hamiltonian. Andrei and Lowenstein studied in detail the vacuum, oneparticle and two-particle states, and conjectured that the generalization to any number of particles would be straightforward, thanks to a time-honoured conjecture concerning the nature of the solutions of the Betheansatz equations. The generalization of N particles, recently completed by Destri and Lowenstein (and the main focus of the present talk) turns out to be less trivial - and far more instructive – than originally anticipated.

### Tuesday 9 February

### CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium

'Waiting for the proton to decay – a comparison of the new experiments'

by L. Sulak / University of Michigan

### Wednesday 10 February

PS SEMINAR

at 11.00 hrs - PS Auditorium (Building 6)

'Electron Linacs for Beginners' by D. Warner / PS

5/82 - 1.2.82

### POUR INFORMATION FOR INFORMATION

### Vendredi 5 Février

SEMINAIRE DU LAPP

à 10h30 - Amphithéâtre du LAPP

(Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique des Particules, Chemin Bellevue, Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, France).

'Baryon Production in Quark Jets' by Lorella M. Jones / Illinois-CERN

Renseignements complémentaires auprès de Ch. Baglin/CERN-EP, Tél. 4657, ou Laboratoire d'Annecy-le-Vieux, Tél. (023) 23.32.45, int. 327.

### TRAINING AND

## EDUCATION ENSEIGNEMENT

### **ENSEIGNEMENT GENERAL (Tél.2844)**

### Jeudi 4 février

13h00/13h30 - Amphithéâtre 'Science pour Tous' par R. Carreras

### **ACADEMIC TRAINING (Tel. 2844)**

### Monday-Friday 1, 2, 3, 4, 5 February

11.00 hrs/12.00 hrs - Theory Conference Room (Building 4, 3rd floor)

'Surface analytical techniques' by J.C. Rivière / AERE Harwell (For abstract, see last week's Bulletin and notices.)

### **INFORMATIONS**

## GENERALES GENERAL INFORMATION

### L'APPRENTISSAGE AU CERN

Comme chaque année, le CERN engagera des apprenti(e)s dans les métiers suivants :

- 'Laborant en Physique'
- 'Mécanicien-Electronicien'

(durée: 4 ans).

L'apprentissage au CERN est régi par les lois et règlements en vigueur dans le canton de Genève. En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité suisse.

Minima requis pour faire acte de candidature :

- avoir 15 ans révolus à la date d'entrée en apprentissage (1er septembre);
- avoir terminé la scolarité obligatoire;
- être ressortissant d'un pays-membre du CERN;
- résider en Suisse ou dans la région frontalière de Genève.

Date de clôture des candidatures : 25 MARS. La sélection (test d'entrée, entrevue, stages pratiques) a lieu en AVRIL/MAI. Les apprentis sont engagés (contrats signés) en JUIN. L'apprentissage débute le 1er SEPTEMBRE). En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après la fin de leur apprentissage.

Les personnes ayant des enfants désirant faire un apprentissage dans un de ces métiers, au CERN, sont priées de se mettre en rapport le plus tôt possible avec le Service de l'Enseignement (Secrétariat : Tél. 2844), afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires ainsi que les Brochures d'Information et la Formule de Candidature. (L'apprentissage n'est pas réservé aux enfants des fonctionnaires du CERN.)

Tous renseignements sur les apprentissages dans le canton de Genève peuvent être obtenus auprès de l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4 (Tél. 20.86.55).

Mme M. Viader Secrétariat des Apprentissages Division PE

### ON RECHERCHE

L'enregistreur de température Rustrak, type 2102, No. série RE158DE, No. inventaire 40DD321, référence DD460 qui a disparu du Labo.14, 1-010. L'emprunteur est prié de la restituer d'urgence ou de contacter H.J. Oropesa (4868), ou Y. Benard (2364).

## PERMANENCES DE LA SECURITE SOCIALE FRANCAISE

Les permanences de la Sécurité sociale française auront dorénavant lieu le premier jeudi de chaque mois de 9h00 à 11h00.

La prochaine permanence est prévue le jeudi 4 février 1982 de 9h00 à 11h00 Salle de conf. No.2, Bât.5, 1er étage.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous en téléphonant au Secrétariat des Affaires sociales, int. 4201.

Section des Affaires sociales

### NOTE DE LA DIVISION SB

Durant la première quinzaine de février, des travaux de tirage de câbles auront lieu le long du CV 05 reliant les Sites Meyrin et Prévessin.

Nous prions les automobilistes de bien vouloir respecter les panneaux réglementant la circulation sur cette voie et à l'entrée du Site Prévessin à partir du lundi ler février.

Responsables des Travaux : F. Bordet / SB – tél. 3149, G. Lartigue / SB – tél. 4594.





## Débat public sur le projet LEP du CERN

organisé conjointement par le CERN et l'INSTITUT SUISSE DE LA VIE

LES JEUDIS 4 ET 11 FEVRIER 1982 A 20h15

UNIVERSITÉ DE GENÈVE — AUDITOIRE PIAGET

4 FÉVRIER

Modérateur:

# Son impact écologique, ociologique et économique vur la région

M. le Professeur Peter Tschopp

Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève

Orateurs

M. Bernard Mathey, Géologue, Neuchâtel

M. le Professeur Bertrand Girod de l'Ain Paris - Dauphine

M<sup>me</sup> Lucile Hanouz, Syndicaliste CFDT, Gex

M. le Professeur A. Montjoie, Université de Liège

M. Giorgio Brianti, Directeur technique du CERN

M. Charles Rufer, Chef du Département du Personnel du CERN

11 FÉVRIER

Modérateur:

## Recherche scientifique et responsabilité

M. le Conseiller d'Etat André Chavanne Chef du Département de l'Instruction publique

Orateurs

M<sup>me</sup> le Conseiller aux Etats Monique Bauer-Lagier Vice-Présidente de la Section genevoise de l'Institut suisse de la Vie

M. le Professeur Herwig Schopper Directeur général du CERN

M. Denis de Rougemont

Ecrivain et Directeur du Centre européen de la Culture

M. le Professeur Victor F. Weisskopf Massachusetts Institute of Technology

ENTRÉE LIBRE

### COMITE DE GESTION DE LA CAISSE D'ASSURANCES -REGLEMENT POUR LES ELECTIONS

- A 1. Les membres de la Caisse d'Assurances élisent, au scrutin secret, trois membres titulaires du Comité de Gestion et trois membres suppléants.
- Les candidats se classent selon les voix obtenues. Un tirage au sort départage les ex-aequo.
  - 3. Sont élus :
- titulaires : les candidats classés premiers, selon le nombre de postes à pourvoir;
- suppléants : les candidats venant après, selon le nombre de postes à pourvoir.
- 4. Sont désignés comme "viennent ensuite", avec leur classement et pour une durée d'une année, les candidats non élus.
- 5. Titulaires et suppléants sont associés selon leur classement respectif.
- B 1. Le mandat des membres élus titulaires et suppléants, est de trois ans. Les membres élus sont renouvelés par tiers tous les ans.
- 2. Sont sortants à la fin d'une période d'une année le titulaire et son suppléant dont les mandats arrivent à expiration.
  - 3. Les membres sortants sont rééligibles.
- 4. Si un membre suppléant se représente aux élections avant l'expiration de son mandat et n'est élu ni titulaire ni suppléant, il conserve ses fonctions de suppléant pour la durée initialement prévue.
- 5. Au cas où un mandat de titulaire devient vacant avant son expiration, son suppléant ou, à défaut, le "vient ensuite" classé le premier, devient titulaire du poste.

Au cas où un mandat de suppléant devient vacant avant son expiration, le "vient ensuite" classé le premier devient suppléant au poste.

6. Lorsque des membres (titulaires et suppléants) ont été élus au cours d'un même scrutin, le membre titulaire qui a obtenu le plus grand nombre de voix et son suppléant se démettront de leur mandat à l'expiration de la période de trois ans prévue au paragraphe B 1. ci-dessus. Le membre titulaire classé second selon le nombre de voix obtenues et son suppléant se démettront de leur mandat à l'expiration d'une période de deux ans. Le membre titulaire classé troisième selon le nombre de voix obtenues et son suppléant se démettront de leur mandat à l'expiration d'une période d'un an.

C - Les élections ont lieu une fois par an au cours du premier trimestre. Les dates en sont fixées de manière que chaque nouveau membre puisse entrer en fonction dès l'expiration du mandat de son prédécesseur.

D - En application de l'Article 3 du Règlement du Comité de Gestion, si le nombre de membres élus est insuffisant pour former un quorum avec les autres membres du Comité, il est procédé aussitôt à de nouvelles élections.

Ces élections devront permettre de pourvoir à l'ensemble des postes vacants.

- E 1. L'Administration de la Caisse organise les élections et communique toute information à leur sujet.
- 2. Deux scrutateurs sont nommés par le Comité de Gestion, ou à défaut par le Directeur général, pour surveiller le déroulement des élections.
- 3. Sont électeurs tous les membres de la Caisse d'Assurances.
- 4. Sont éligibles tous les membres de la Caisse d'Assurances.
- 5. Les candidatures appuyées par au moins neuf électeurs doivent être déposées dans les 15 jours civils qui suivent l'annonce des élections.
- 6. Les candidatures doivent être déposées auprès de l'Administration de la Caisse.
- 7. Tous les candidats ont à leur disposition un espace publicitaire identique dans lequel ils ont toute liberté de s'exprimer avec comme seule obligation d'indiquer leurs nom et prénom. Les informations données par les candidats n'engagent qu'eux-mêmes.
- 8. Dans les 15 jours civils suivant la date limite du dépôt des candidatures, l'Administration de la Caisse procède à la distribution des bulletins de vote ainsi qu'à la diffusion des informations fournies par les candidats.
- 9. Au plus tard, 15 jours civils après la distribution des bulletins de vote, chaque électeur doit faire parvenir son bulletin de vote sous double enveloppe à l'Administration de la Caisse. Sur l'enveloppe extérieure collée, il indique son nom et appose sa signature; seule l'enveloppe officielle est acceptée. L'enveloppe intérieure doit être collée; elle ne doit contenir que le bulletin de vote et ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier l'électeur.
- 10. Chaque électeur doit tracer une croix en regard du nom de chaque candidat pour lequel il vote. Le bulletin devra comporter au maximum un nombre de croix égal au nombre de postes de titulaires à pourvoir. Tout bulletin comportant plus de croix que le nombre de postes de titulaires à pourvoir est nul.
  - 11. Le dépouillement du scrutin est public.
- 12. A l'issue du scrutin, les postes vacants sont pourvus conformément aux dispositions du paragraphe A 2., A 3., A 4. ci-dessus.
- 13. Les contestations éventuelles doivent être présentées par écrit à l'Administration de la Caisse dans un délai de 10 jours civils à compter de la proclamation des résultats.

### REGULATIONS FOR ELECTIONS

- A 1. Three ordinary members and three alternate members of the Management Board of the Staff Insurance Scheme shall be elected by the members of the Scheme by secret ballot.
- 2. The number of votes polled shall determine the order of the candidates. In the event of a tie, lots shall be drawn.
- 3. The ordinary members elected shall be those candidates coming first in the order of votes polled, according to the number of posts to be filled.

The alternate members elected shall be those coming next in the order of votes polled, according to the number of posts to be filled.

- 4. Candidates not elected shall be listed for a period of one year as coming next in the order of votes polled.
- 5. The ordinary and alternate members shall be linked according to their respective places in the order of votes polled.
- B 1. The term of office of those elected as ordinary and alternate members shall be three years. New elections shall be held each year for one-third of the posts of elected members.
- 2. The ordinary member and his alternate, whose terms of office expire, shall thus retire at the end of each yearly period.
- 3. Retiring members are eligible for reelection.
- 4. If an alternate member stands for election before the expiry of his term of office and is not elected as either ordinary or alternate member, he shall continue to serve as alternate member for the term for which he was originally elected.
- 5. Where the office of an ordinary member falls vacant before the expiry of its term, it shall be filled by his alternate, or, failing this, by the candidate who came first in the order of those not elected.

Where the office of an alternate member falls vacant before the expiry of its term, it shall be filled by the candidate who came first in the order of those not elected.

6. When members (ordinary and alternate) have taken office as a result of a single election, the term of office of the ordinary member who polled the highest number of votes and his alternate shall expire at the end of the period of three years specified in paragraph B 1. above. The term of office of the ordinary member polling the next highest number of votes and his alternate shall expire at the end of a period of two years. The term of office of the ordinary member third in the order of votes polled and his alternate shall expire at the end of a period of one year.

- C Elections shall take place once a year during the first quarter. The dates shall be so arranged as to enable each new member to take up his duties as soon as the term of office of his predecessor has expired.
- D For the purposes of Article 3 of the Regulations of the Management Board, if the number of elected members is insufficient with the other members of the Board to form a quorum, new elections shall immediately be held, from which all the vacant posts must be filled.
- E 1. The Management of the Staff Insurance Scheme shall be responsible for organizing the elections and for issuing all relevant information.
- 2. Two polling officers to supervise the conduct of the elections shall be nominated by the Management Board, or failing this by the Director-General.
- 3. All members of the Staff Insurance Scheme shall be entitled to vote.
- 4. All members of the Staff Insurance Scheme are eligible.
- 5. A nomination shall require the support of at least nine electors and shall be put forward within 15 calendar days from the announcement of the elections.
- 6. Nominations shall be lodged with the Management of the Staff Insurance Scheme.
- 7. Publicity facilities, equal in extent for all candidates, shall be made available, in which candidates may exercise complete freedom of expression, the only compulsory insertion being their name and first name. The candidates themselves are alone responsible for any information given in this way.
- 8. Within 15 calendar days from the closing date for nominations, the Management Board of the Scheme shall distribute the ballot papers and copies of the information provided by the candidates.
- 9. Not later than 15 calendar days after the distribution of the ballot papers, each voter shall enclose his ballot paper in a double envelope and sent it to the Management Board of the Scheme. On the outer sealed envelope the voter shall indicate his name and append his signature; only the official envelope shall be accepted. The inner envelope, also sealed, shall contain only the ballot paper and shall not bear any indication disclosing the identity of the voter.
- 10. The voter shall mark a cross opposite the name of each candidate for whom he is voting. The number of crosses marked shall not exceed the number of ordinary member posts to be filled. Any ballot paper bearing more than this number of crosses shall be considered null and void.
  - 11. The votes shall be counted in public.
- 12. When the votes have been counted, the vacant posts shall be filled in accordance with paragraphs A 2., A 3. and A 4. above.
- 13. Any objection must be forwarded in writing to the Management Board of the Scheme within 10 calendar days from the announcement of the results.

### Proposition de Candidature

Les soussignés, après avoir pris connaissance du Règlement des élections, prient l'Administration de la Caisse d'Assurances de recevoir pour l'élection au Comité de Gestion la candidature de :

Nom:

à détacher

Prénom:

Division:

CERN, 1e

Les propositions doivent parvenir à l'Administration de la Caisse (Bât.4, Bureau 3-020) dans un délai de 15 jours civils (Art. E.5., Règlement relatif aux élections), soit jusqu'au lundi 15 février 1982 à midi. On procédera au dépouillement en public.

### DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné,

, déclare accepter être candidat au Comité

de Gestion de la Caisse.

CERN, 1e

Signature:

Name/Nom	First name/Prénom	Div.	Signature
1			
2			
3			
4			
5		carac.	
6			
7		* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
8			
9			

### ELECTIONS OF MEMBERS OF THE MANAGEMENT BOARD OF THE CERN STAFF INSURANCE SCHEME

### Nomination of a candidate

We, the abovesigned, certify that we have read the Regulations for elections and hereby request the Management Board of the Staff Insurance Scheme to receive the nomination of the following candidate:

Name :

First Name :

Division:

CERN.

Nominations shall be forwarded to the Management of the Scheme (Building 4, Room 3-020) within 15 days (Art. E 5. of the Regulations for elections). The closing date for the receipt of nominations shall be Monday 15 February 1982 at midday and nomination papers shall then be publicly opened.

### DECLARATION OF CANDIDATE

I, the undersigned, , hereby declare that I accept my nomination as a candidate to the Management Board of the Staff Insurance Scheme.

CERN,

Signature:

**BULLETIN CERN** 

-8-

**CERN BULLETIN** 

### LISTE DES POSTES VACANTS AU 26 JANVIER 1982

#### LISTE DES FOSTES VACANTS AU 20 DANVIER 1902

No de Poste	No de Vacance	Titre	Grade	
EP-DI-058 *	81-70	Physicien	9	
DD-OC-DE-177 *	82-2	Ingénieur ou Physicien ou Mathématicien (Programmation)	8	
DD-SW-NI-235 *	81-63	Physicien ou Mathématicien (Programmation)	8	B+
PS-ML-VA-018	81-59	Technicien (Technique du Vide)	6/7	
PS-OP-212 *	82-4	Physicien ou Ingénieur (Electronique)	8	
PS-LEP-526 *	81-75	Technicien d'Exploitation (Accélérateurs)	6	
ISR-GE-CS-084 (ISR/LEP)	82-3	Technicien d'Exploitation (Réfrigération et Climatisation)	6	
SB-AC-TO-080 *	81-56	Tôlier-Soudeur	4	
SB-DI-453 *	81-69	Employé(e) administratif(ve)	4	
DG-SE-LS-027 *	81-68	Conseiller Juridique	9	
FI-M-145	82-1	<pre>Employé(e) administratif(ve) (Traitement des Données)</pre>	5	
		<del></del>		
HS-DI-SC-125 *	80-34	<pre>Ingénieur (Sécurité du travail) - Adjoint du Chef des Services Secours   et Sécurité des Sites -</pre>	8	

B+ NOTA

Pour les membres du personnel qui désirent postuler un emploi mais qui hésitent car ils ne possèdent pas toutes les qualifications requises pour cet emploi, une formation adéquate pourrait être envisagée. Ils sont donc encouragés à manifester leur intérêt.

Les emplois vacants des autres Organisations et Instituts peuvent être consultés aux tableaux d'affichage du Bâtiment de l'Administration et du Bureau de Réception de la Division du Personnel.

Comité de Sélection déjà préparé

<sup>:</sup> Ces vacances de poste sont publiées à l'intention des Titulaires seulement, à l'exception de celles suivies d'un astérisque pour lesquelles un recrutement à l'extérieur a été autorisé.

### BULLETIN

### **ASSOCIATION DU PERSONNEL**



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

### **STAFF ASSOCIATION**

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Cern Nursery School Exhibition

8 - 16 February - Main Building

The CERN Nursery School is open to children between the ages of 2.1/2 to 6-CERN staff are reimbursed 75% for children over 3 years. The programme includes general preparation for school, games, music, rythmics, outdoor activities and handiwork.

School hours are 8.30 - 12.30 Monday to Friday, with an afternoon class from 14 to 17.30. The official language is French, but the teachers also speak English.

You are welcome to visit any time (for details, please contact the head teacher, Mrs. Brigitte Pillionel, tel. 83.36.04, between 8.30-9.00 am. and also to see something of the children's work in the exhibition area of the main building.

### Jardin d'Enfants du CERN

Venez faire la connaissance du JARDIN D'ENFANTS du CERN pendant l'EXPOSITION du 8 au 16 février qui se tiendra au Bâtiment Principal.

Le Jardin d'Enfants du CERN est ouvert aux enfants de 2ans1/2 à 6 ans. Les écolages sont remboursés à 75% à partir de 3 ans pour les enfants du personnel payé par le CERN. Le programme inclut la préparation générale pour l'école, jeux, musique, rythmique, jeux à l'extérieur et bricolage.

L'école est ouverte de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi avec une classe d'après-midi de 14h.oo à 17h30.

La langue principale est le français mais les jardinières parlent également d'autres langues.

Vous êtes invités à venir visiter l'école quand vous voulez (pour tous renseignements, veuillez contacter la jardinière responsable Mme Brigitte PILLIONEL - tél.83.36.04 entre 8h30 et 9h.00). Vous êtes également invités à venir voir une partie du travail des enfants pendant l'exposition cette semaine dans le Bâtiment Principal.

### **CLUBS**

PHOTO CLUB



Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 20 janvier 1982, le Comité suivant a été élu :

Membre d'honneur : Ange BERTUOL
Président : Bernard GORET- EF/3934
Secrétaire : Jean COLLOMBET - DOC/3383
Trésorier : Conrad GRUNHAGEL - ISR/2906

Relations Extérieures )

Concours - Expositions ( Arie VAN PRAAG - DD/5034

Duplicateur Elinchrom )

Chambres Noires: Bernard GUYOT - SPS/2181

Francisco RODRIGUEZ - EF/3841

Cours photo

Gunther NEUHOFER - EF/4094

Jean POTHIER - EF/6576

Location de matériel : Dieter BERLIN - PS/3658

Vérificateurs aux comptes : Maurice PLASSE - EF/5844 Robert JACOB - EF/4096

Les personnes qui n'ont pas encore le règlement du concours Inter-Firmes peuvent le demander à Arie VAN PRAAG.

La plaquette 1982 est en cours d'impression et sera disponible dans une semaine.

CLUB LIBRO ITALIANO

ASSEMBLEA GENERALE i1 2.2.1982 ore 17.30  $\,$ 

### AGENDA

- . Elezione del Comitato
- Bilancio annuale
- · Quota Iscrizione
- . Varie

### RUGBY CLUB

### Résultats

Le samedi 23 janvier 1982, les minimes et cadets dans le Championnat des Alpes contre SO Chambéry ont gagné chacun leur match; les minimes sur le score de 8 à 0, les cadets sur le score de 10 à 4.

Malgré un manque d'effectif, un très bon comportement des deux équipes qui progressent au cours des matches et semblent vouloir s'assurer une bonne place pour la fin du Championnat.

### Prochains matches

Le samedi 30 janvier 1982, les deux équipes joueront contre RC Annecy. Départ du terrain CERN à 13h.oo.

### CONCOURS FOND

### Le 7 février 1982 dès 14h.oo

- . Notre prochain concours aura lieu au Manon vers LAJOUX. Le tracé sera différent de l'an passé mais facile afin de permettre aux enfants et aux élèves d'y participer sans risque.
- . Distances 4, 8 ou 12 kms selon catégorie.
- Vin chaud, apéritif et repas pour ceux qui le désirent.
- . Renseignements et inscriptions à la permanence.

### CHALLENGE MANPOWER Inter-Entreprises Ski de Fond

L'Equipe CERN: CAMAS, NIINIKOSKI, ZAPF, BUHLER a brillament remporté cette épreuve pour la 3ème année consécutive. Félicitations!

COURS ALPES - Samedi 30 janvier 1982 - Avoriaz

Accompagnant FS 34.- (car + remontées)

### SORTIE APRES-COURS

Samedi 13 février 1982 : Morzine (Le Pleney)

FS 28.- et 25.-

Dimanche 21 février 1982: Les Carroz-Samoëns

Samedi 27 février 1982 : Avoriaz

<u>Dimanche 7 mars 1982</u>: Concours adultes + enfants (Morzine)

Pour toutes ces sorties, renseignements à la Permanence. Inscrivez-vous assez vite afin que ces sorties ne soient pas annulées par manque de participants.

<u>Félicitations</u> à Elisabeth NEUHOFER - 1ère dame au Challenge Louis PROST et à Jean-Louis GAY 1er à la Coupe de Noël à Morzine.

PERMANENCE vendredi 29 janvier 1982 dès 16h.oo

Venez retirer vos cartes NEIGE !

### **COOPERATIVES**

### COOPIN

Nous venons de réapprovisionner en rasoirs, ladyshave, sèche-cheveux, casques à coussin d'air, pèse-personne, réveils à quartz, pendules, calculateurs de poche et montres.

ACTION: 10% de rabais supplémentaire sur les anoraks. Hatez-vous nous n'avons que quelques pièces.

SUR COMMANDE, nous pouvons obtenir : cuisinières, fours à micro-ondes, réfrigérateurs, lave-linge, congélateurs, lave-vaisselle dans différentes marques. Renseignez-vous au magasin les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h.oo à 16h.30.

#### INTERFON

ANIMATION COMMERCIALE au magasin de St.Genis, samedi 13 mars 1982 de 9h.oo à 12h.oo et de 14h.oo à 17h.oo avec :

- 1. LES PEPINIERES DU FOREZ : MM. MERLE & CHAREY vous conseilleront sur l'implantation, la plantation, la taille, les soins à apporter aux arbres, arbustes végétaux. Une feuille d'information avec les conseils nécessaires pour réussir une bonne plantation sera jointe à la livraison le jeudi 25 mars 1982.
- 2. NOUVEAU: CULTURE BIOLOGIQUE, produits LEMAIRE Agriculture. Mr. OGIER, ingénieur agronome, répondra à vos questions et vous proposera les produits les mieux adaptés 'Ceux-ci seront disponibles au magasin dès l'animation et une notice explicative vous sera proposée.

MARCHE MATERIEUX MOURIER: le directeur de cette société de Lons-Le-Saunier, Mr. Jacques MOURIER a décidé de faire connaître les produits qu'il diffuse en assurant une permanence chaque ler mardi du mois au secrétariat de 14h30 à 17h.00 et ensuite au magasin jusqu'à 19h.00. Il a contacté ses fournisseurs qui successivement viendront présenter leurs produits aux permanences. La livraison gratuite dans le Pas de Gex, la Haute-Savoie, la Suisse est assurée au moins une fois par semaine. Les devis sont gratuits.

Une liste de prix Hors Taxes et une documentation sont disponibles au Secrétariat et au magasin. Vous bénéficierez d'une remise sur ces prix hors taxes de :

- . 22% sur les portes et blocs portes
- . 25% sur la laine de verre
- . 10% sur les fenêtres
- . tarif net HT pour les tuiles ciment
- . 20% sur tous les autres articles du catalogue.

à ces prix réduits s'ajoute la TVA. Les articles exportés sont bien entendu au prix réduit, sans taxe.

Les matériaux que vous pouvez obtenir concernent : fondations, charpente, couverture, évacuation PVC, isolation thermique, phonique, extérieure, cloisons extérieures, panneaux isolants complexes, revêtements de sol (parquets et dalles), revêtements muraux intérieurs et extérieurs, menuiseries extérieures et intérieures, miroiterie, vitrerie.

La Maison MOURIER est ouverte du lundi au vendredi de 5h30 à 19h30 et le samedi de 8h.oo à 12h.oo et de 14h.oo à 18h.oo.

NOUVEAU: aux Maisons COMPTOIR DES FERS, COTE et CURDY, se joint maintenant la Maison MOURIER pour la permanence du 1er mardi du mois (ce mois-ci le 2 février de 14h30 à 17h.oo au Secrétariat et ensuite au magasin jusqu'à 19h.oo).

Mr. MOURIER vous informera sur tout ce qu'il diffuse, Mr. DUBOUT sur les produits ISOLEX Rocamur,

Mr. BARSE sur la maison à ossature bois MOB,

Mr. GUICHARD sur la vitrerie et la miroiterie.

PROMOTIONS: MOURIER: laine de verre, agrafeuse, COMPTOIR des FERS: articles électro-ménager MIELE, adoucisseurs PERMO et divers.

## Plats du jour des restaurants

SEMAINE DU ler AU 5 FEVRIER 1982 

Midi/Lunch Time	No. 1 Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	<b>No. 2</b> Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	<b>No.3</b> Bâtiment 866  Building 866  Prévessin (F)
Prix	<i>I</i> 4.80Fr.s. <i>II</i> 5.50 Fr.s.	I 5, Fr.s.II 5.75 r.s.	13,65 Fr.F.
LUNDI/ MONDAY	I Tortellini à la Crème Salade Verte II Poulet Sauté Bourguignon	I Saucisse de Veau Grillée II Roosbeef Maison Pommes Frites	Lapin à la Moutarde Gratin Dauphinois Haricots Verts
	Riz Salade	Légumes	
	I Schubling de Zurich Pommes Berrichonne Salade	I Emincé de Foie Bordelaise	Lentilles au Petit Salé ou
MARDI/ TUESDAY	II Paupiette de Volaille Pommes Mousseline Epinards	II Escalope de Porc Panée Macaroni au Gratin Légumes	Spaghetti Bolognaise Légumes de Saison
MERCREDI/	I Oeufs au Plat à l'Algérienne Salade	I Tête de Veau Vinaigrette	Hamburger à cheval Pommes Frites Légumes de Saison
WEDNESDAY	II Rognons Sautés Chasseur Riz Pilaf Salade	II Lapin au Vin Blanc Pommes Boulangères Légumes	Logamos de Salson
IEID!	I Riz Madras Salade	I Omelette aux Fines Herbes	Escalope de Volaille
JEUDI/ THURSDAY	II Steack sur le Grill Pommes Frites Salade	II Boeuf Bourguignon Pommes Mousseline Légumes	Panée Pommes Purée Légumes de Saison
VENDREDI/	I Fleischkäse grillé Pommes en dès Salade	I Ravioli au Parmesan	Quenelles de Brochet Sauce Nantua Riz Pilaw
FRIDAY	II La marée du Jour Garnie	II Filet de Porc à la Crème Riz Pilaf Légumes	Petits Pois
	Postourent No.	Postaurant No. 7	Pactaurant No 3

d ouverture

Restaurant No.1 Lundi au Vendredi : 06h à 02h30

Samedi et Dimanche:

1. Cafétaria : O8h à 20h

Restaurant No.2 Lundi au Vendredi: 06h à 20h30

Samedi: 08h00 à 14h00

2. Restaurant : 11h30 à 14h 18h00 à 19h30 Restaurant No.3

Lundi au Vendredi: 07h00 à 20h00

CALENDRIER		MOX	HEBDOMADAIRE	RE		1982	2		M	EEKL	WEEKLY CALENDAR	AR
LUNDI MONDAY		MARDI TUESDAY	JI JAY	2.2	MERCREDI WEDNESDAY		3.2	JEUDI THURSDAY	4.2	VENDREDI FRIDAY	5.2	
		° <b>€</b>	SPS EXPERIME Open Session	SPS EXPERIMENTS COMMITTEE Open Session								
1100 ACADEMIC TRAINING Surface analytical techniques by J.C. Rivière / AERE Harwell (Lecture 1)	AERE Harwell	1100		l techniques - AERE Harwell	1100	ACADEMIC TRAINING Surface analytical techniques · by J.C. Rivière / AERE Harwell (Lecture 3)	ı	1100 ACADEMIC TRAINING Surface analytical techniques - by J.C. Rivière / AERE Harwell (Lecture 4)		1100 ACADEMIC TE Surface and by J.C. Rivi (Lecture 5)	ACADEMIC TRAINING Surface analytical techniques - by J.C. Rivière / AERE Harwell (Lecture 5)	
					1400	THEORETICAL SEMINAR States of Arbitrari. Particles in the Ch Gross-Neveu Model - by J. Lowenstein / i New York and IPTHE,	ly Many iral Invariant Univ. of Paris VI	1300 ENSEIGNEMENT GENERAL Science pour Tous, par R. Carreras	IS,			
1700 EP SEMINAR First results from PEP - by J.L. Sieg	from MARK II at Siegrist / CERN-EP							Débat public	Débat public sur le projet			
								"Son_impact_ecol sociologique et sur_la_region" a_ron15 - Andire Université de	LEP du CERN "Son impact écologaque, sociologaque et économique sur la region à 20h15 - Anditoire Piaget Université de Genève			
σ	8.2			9.5			10.2		11.2	_	12.2	
					1100	PS SEMINAR Electron Linacs for Beginners by D. Warner / PS PS Auditorium (Bldg.6)	ı	1300 ENSEIGNEMENT GENERAL Science pour Tous, par R. Carreras	ERAL 18,			
		1630		CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR Waiting for the proton to decay - a comparison of the new experiments by L. Sulak / Univ. of Michigan				Débat public LEP d "Recherche se respons à 20h15 - Aud Université	Débat public sur le projet LEP du CERN  "Becherche scientifique et responsabilité"  à 20h15 - Auditoire Piaget Université de Genève			
Amphithéátre/bát. 500 Auditorium/bldg. 500		<b>(</b> E) (	Salle Théorie/bât. Theory lecture room/bldg. A mohithéâtre des ISR/hât 307º ét	m/bldg. SR hàs an-7e és	Salle Salle	Sixth Floor Conference Room Salle de conférence du sixième ét. CDS Anditorium	Room ADM bldg. (60) tième ét. bât. ADM	DD Auditorium bldg. 31-3rd fl. Amphithéaire DD bát. 31-3° ét.	bldg, 31-3rd fl. bât, 31-3° ét.	Deadline fo Staff Assoc Publication	Deadline for insertions : Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hut) - Tel. 2819 Publications Section (DOC) - Tel. 4106-3586-2755	155

Dernier délai pour insertions : mardi 12 h 00 Association du Personnel (Bar. Wilson) – Tél. 2819 Section des Publications (DOC) – Tél. 4106-3586-2755

lieu selon indication place as indicated

SPS Auditorium - Prévessin/Bloc 1 - 1st fl. Amphithéâtre SPS - Prévessin/Bloc 1 - 1st ft.

Amphithéâtre des ISR/bât. 30-7° ét. ISR Auditorium/bldg. 30-7th fi.

Salle du Conseil/bât. 503 Council Chamber/bldg.